



HUBS DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE (78)

Mots clés : **covoiturage, services, plateforme, intermodalité**

■ Territoire d'expérimentation

La Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise (CU GPS&O) est issue de la fusion de 6 communautés en 2016. Le territoire compte 73 communes dont 4 pôles urbains, des villes intermédiaires et 45 communes rurales de moins de 2000 habitants.



PROJET ACCOMPAGNÉ PAR LE
PROGRAMME FRANCE MOBILITES
- **FRENCH MOBILITY**—TERRITOIRES
D'EXPÉRIMENTATION DE NOUVELLES
MOBILITÉS DURABLES

DURÉE PROJET > 36 MOIS

MONTANT DU PROJET > 4 M€
DONT AIDE AMI > 100 000 €

LOCALISATION> Ile-de-France / Yvelines

PORTEUR DE PROJET :
Communauté Urbaine Grand Paris
Seine & Oise

PARTENAIRES SUR LE PROJET
CD 78, Liberté Living Lab, Brie-Nov,
communes, ...

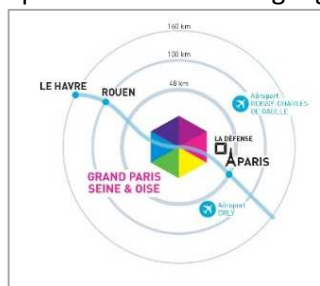
CONTACT
NOM : MATHIEU LAFARGE
Téléphone : 0649606562
Mail : mathieu.lafarge@gpseo.fr

Pour en savoir plus

[Site web projet](#)

Elle regroupe plus de 405 000 habitants répartis sur un territoire de 500 km². C'est la plus grande communauté urbaine de France en population et l'unique EPCI de ce type en Ile de France.

La Communauté Urbaine dispose d'une situation géographique stratégique :



- A l'échelle nationale, GPS&O est située dans le système métropolitain Paris-Rouen-Le Havre, axe économique historique de développement. Reliée au Port du Havre et aux grands ports du Nord par l'intermédiaire du futur canal Seine-Nord-Europe, la CU GPS&O peut bénéficier d'échanges à l'échelle internationale.
- A l'échelle régionale, elle est l'un des débouchés naturels du quartier d'affaires de la Défense.

Composé à la fois de villes importantes, de communes intermédiaires et de bourgs ruraux, le territoire de la Communauté urbaine se caractérise par une situation inédite en région Ile-de-France : un « mix » entre vastes espaces naturels ou

agricoles et véritables villes constituées. 45 des 73 communes de la Communauté urbaine ont moins de 2 500 habitants. Certaines ont des enjeux urbains (présence d'une gare, d'une grande zone d'activités économiques, ...) mais la majeure partie sont des villages en milieu rural, malgré la proximité d'une ou plusieurs grandes villes.

■ Description projet

■ Enjeu/besoin

La Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise porte un projet pour son territoire dont l'enjeu est autant la mobilité que la redynamisation du tissu économique. En effet, dans un territoire péri-urbain où les déplacements sont souvent longs, et en autosolisme, il s'agit de mailler le territoire d'un réseau de plateformes physiques : les Hubs. Ces véritables relais de service et de mobilité doivent faciliter la vie des habitants et des salariés du territoire en permettant l'interconnexion entre les différentes offres de déplacement disponibles (bus, transport à la demande, piéton, vélo, covoiturage, train, selon les lieux) et en y proposant des services du quotidien (paniers frais, dépôts de pain, relais colis, coworking, foodtrucks, ...) auxquels ils n'ont aujourd'hui pas accès.

Selon la situation territoriale - quartier de gare, bourg rural, zone d'activité économique, échangeur autoroutier...- ces Hubs proposent une offre adaptée tant en termes de mobilités que de services.

A l'heure où la mobilité s'impose comme une priorité nationale, le projet des Hubs du territoire permettra à chacun des habitants et des salariés de la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise de se déplacer librement par tous les moyens possibles et répond de ce fait d'une façon innovante à la question soulevée par le droit à la mobilité pour tous.

Un constat autour des déplacements dans ce territoire :

- Ils sont longs, coûteux (avec un impact non négligeable sur le pouvoir d'achat des ménages) et pénibles.
- Le trajet complexe qui articule plusieurs destinations successivement n'est pas possible, sauf en voiture.

6 déplacements sur 10 se font en voiture pour seulement 1 sur 10 en bus. L'usage du véhicule individuel est donc particulièrement prégnant sur ce territoire et source de congestions importants, notamment sur les franchissements de la Seine.

La stratégie des mobilités de la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise se fonde sur 2 piliers :

- Le développement de l'offre tous modes confondus (pour la voiture, il s'agit de changer les usages, pas de la développer !)
- L'interconnexion de ces offres, qui n'est aujourd'hui que rarement possible

Et pour réduire la pénibilité, un objectif : donner de la valeur ajoutée à des déplacements qui sont aujourd'hui subis.

4 objectifs structurants :

1) Impulser une mobilité large et partagée :

Irriguer par capillarité l'ensemble du territoire à partir de l'axe EOLE (RER E), c'est à la fois organiser le rabattement sur gare EOLE depuis n'importe quel point du territoire et penser de façon la plus large possible les déplacements de l'ensemble de la population (actifs et non actifs, retraités, jeunes, chômeurs, familles,...) aux différentes échelles spatiales (déplacement du quotidien, domicile-travail, entre

communes, entre régions,...) et temporelles (heures de pointes, déjeuner, après-midi, retour du travail,...).

Cette stratégie de développement des services de mobilité en réseau sur le territoire vise à un enchaînement vertueux : moins de congestion, de pollution, de temps perdu...

2) Organiser la multimodalité sur le territoire en concentrant spatialement les offres et services liés à la mobilité

Le choix est fait d'une politique de l'offre multimodale afin de générer une dynamique incitative vers un régime de mobilité plus divers. L'objectif est d'organiser la diminution de la dépendance à la voiture individuelle et de simplifier et soulager la vie de l'utilisateur du quotidien. Pour un habitant de GPS&O, accroître sa multimodalité sera ainsi gage d'une mobilité plus libre sur le territoire, plus active et choisie.

3) Mieux combiner proximité et mobilité : repenser la mobilité à partir des modes de vie

L'enjeu est également de porter à l'échelle des bassins de vie une réflexion sur le déploiement d'une offre de service de proximité qui soit adossée à cette offre de multimodalité. Cela participera à générer un modèle de développement fondé sur la dynamisation de l'économie locale et de rapprocher physiquement certains services publics pour les habitants des communes éloignées des centres urbains.

4) Gérer cette nouvelle offre par le numérique

La complexité conséquente à l'articulation de tous ces services entre eux et à leur accessibilité de façon lisible et claire pour les usagers sera largement résolue par l'outil numérique. Ainsi la mise en place d'une information en temps réel sera un des fondamentaux du projet, de même que la conception d'une plateforme de service renseignant à la fois sur les offres de mobilité et sur les services dans les Hubs.

■ Expérimentation

L'expérimentation portera sur un **premier réseau expérimental de 5 Hubs**, représentatifs de toutes les typologies de Hubs envisagées : Gare EOLE, Urbain, Rural, Economique, Express.

Elle est accompagnée par le territoire avec un prestataire et vise la mise en place de 4 des 5 Hubs expérimentaux en septembre 2019 comprenant **une plateforme de services du quotidien (conciergerie, commandes e-commerce, panier légumes, ...) adossée à des lockers**.

Un **projet pilote de tiers-lieu rural adossé à un Hub** est en cours de co-construction à Gaillon-Sur-Montcient. Il vise à offrir de nouveaux services aux habitants et démontrant la capacité de tels lieux à devenir des entités vectrices de liens, de développement local et d'attractivité tout en atteignant une autonomie financière nécessaire à leur pérennité.

Afin d'initier la réflexion sur les outils numériques nécessaires à la bonne mise en place de ce projet et de renforcer le modèle théorique des Hubs, un **hackathon sera organisé** et s'articulera autour de 3 défis :

- 1) Créer une market place des circuits courts (alimentation, déchets...). Comment les hubs peuvent être des piliers de cette place de marché ?
- 2) Les Hubs comme locomotives de l'émergence d'une filière de l'économie présente (conciergerie, tiers-lieux, commerces de bouche) : imaginer des services additionnels, faire émerger de nouvelles activités qui profiteront de la dynamique, de l'infrastructure, de la fréquentation des hubs

3) Piloter et évaluer les nouveaux usages de mobilité. Clarifier les indicateurs à suivre pour mesurer l'impact des hubs sur la mobilité et le développement éco. La dynamique « registre de preuves » sera inspirante.

L'objectif à terme est la mise en place d'une plateforme de services renseignant à la fois sur les offres de mobilité et sur les services dans les hubs, permettant de trouver son covoitureur comme de réserver sa prestation de pressing, sur un itinéraire identifié.

Une mission de concertation des usagers est portée dans le cadre du projet « Hubs du Territoire », qui doit se fonder sur les usages du quotidien. Ces ateliers de co-conception avec des résidents tirés au sort sur les listes électorales et représentatifs des futurs usagers de ces Hubs, doivent aboutir à l'identification des attentes et besoins réels des habitants. Par ailleurs, il est attendu de ces ateliers un véritable travail de design de service pour de futurs services innovants. En complément, un travail de concertation avec les salariés d'une zone d'activités économiques viendra renseigner les besoins de ces usagers spécifiques.